

NOTRE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE SE COMPOSE DE :

- Pédopsychiatres
- Pédiatres/Neuropédiatres
- Psychologues
- Neuropsychologues
- Kinésithérapeutes
- Educateurs
- Assistantes sociales



Clinique S^t Pierre
OTTIGNIES

CLINIQUE SAINT-PIERRE

Avenue Reine Fabiola, 9

1340 OTTIGNIES

010 437 211

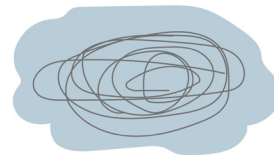
www.CSPO.be

Membre du réseau
Lid van het netwerk

Huni



Clinique S^t Pierre
OTTIGNIES



PEDO-COMM-000307.20225

LIT DE CRISE
SERVICE DE PÉDOPSYCHIATRIE

POUR QUI ?

Pour des **enfants entre 0 et 12 ans** présentant des difficultés au sein d'un de leurs milieux de vie (famille, école, institution, etc.) et pour lesquels un temps d'arrêt est nécessaire.

Une crise est une situation qui nécessite des soins pédopsychiatriques aigus en raison :

- d'un événement déclencheur,
- d'une rupture d'équilibre dans le contexte de vie de l'enfant,
- d'une intensification des symptômes de mal-être psychique,
- d'un épuisement de la famille ou de l'institution,
- soit tout à la fois.

Contre-indications : troubles du comportement graves, toxicomanie, troubles de développement avec absence d'autonomie etc.

OÙ ?

Le jeune est pris en charge par notre équipe pédopsychiatrique au **sein du service de pédiatrie générale**. Cela présuppose donc un engagement du jeune et sa famille dans la prise en charge.

COMMENT INTRODUIRE LA DEMANDE ?

La famille ou tout professionnel (médecin traitant, PMS, école, thérapeute traitant etc.) peut faire appel à un lit de crise.

Toute demande peut être introduite auprès de nos assistantes sociales au **010/43.71.37 ou 010/43.77.53** en semaine entre 9h et 17h.

Après une analyse de la demande, un rendez-vous de préadmission peut-être fixé dans les 72h en fonction des disponibilités de lits afin de vérifier l'adéquation de la demande et la possibilité de réaliser ce travail au sein de notre service de pédiatrie générale.

Un pédopsychiatre, un psychologue et l'assistant social évaluent la pertinence et les objectifs de cette hospitalisation. Le jeune peut séjourner une semaine renouvelable 1x afin de travailler la crise et d'initier les bases d'un projet de soins adéquat.

QUEL TRAVAIL DE CRISE ?

Le jeune et sa famille s'engagent dans cette hospitalisation par la signature d'un contrat qui stipule les règles de vie en pédiatrie.

En journée, le jeune participe aux activités organisées par l'équipe pédagogique de l'école Escale (type 5) et par l'équipe éducative. Ces temps permettent une observation des compétences sociales et relationnelles du jeune dans un groupe de vie.

Durant l'hospitalisation, différents temps de rencontre seront proposés tant au jeune qu'à ses personnes de référence, individuellement et/ou conjointement par un duo pédopsychiatre-psychologue, afin de mettre du sens sur la crise. Avec l'accord du jeune et de sa famille, l'assistant social peut être amené à prendre différents contacts avec le réseau (école, PMS, SAJ, etc.).

Après l'hospitalisation, un temps d'échange est programmé entre l'équipe, le jeune et ses personnes de référence afin de proposer les pistes thérapeutiques les plus adéquates.

Un rapport d'hospitalisation est ensuite réalisé par l'équipe et transmis aux personnes concernées par courrier.

Tout rapport d'évaluation peut être utile à l'équipe et doit être transmis lors de la préadmission (bilan neuropsychologique, logopédique, intellectuel, psychomoteur, etc.).

Les visites sont autorisées en soirée de 17h à 19h.